

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



Le partenaire des jeunes de plus de 60 ans



# SOMMAIRE

<b>Le mot de l'Administrateur</b>	<b>3</b>
<b>Le PRIF : acteur clé de la prévention en Île-de-France</b>	<b>4</b>
Historique et acte de naissance	4
Les missions du PRIF	5
Les valeurs du PRIF	5
La gouvernance du PRIF	6
L'offre de service : le Parcours prévention	6
<b>La vie de l'organisme</b>	<b>9</b>
L'équipe salariée du PRIF	9
La contribution des membres du PRIF	9
Les partenaires du PRIF	10
La participation aux ateliers et la politique tarifaire	12
<b>Les faits marquants en 2014</b>	<b>13</b>
Une offre de service qui continue de s'enrichir	13
Une forte croissance de l'activité du PRIF	15
Une participation active à la structuration de l'offre en prévention du territoire	19
<b>Les perspectives / les orientations stratégiques pour 2015</b>	<b>21</b>
L'expert en prévention	21
Poursuivre le déploiement d'une culture partagée de la prévention	22
Aller au-devant des publics fragiles	23





# Le mot de l'Administrateur

Vieillir en bonne santé est l'un des enjeux majeurs de santé publique pour les années à venir. Le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement confirme cette priorité des pouvoirs publics, et associe étroitement les caisses de retraite dans cette perspective. La connaissance des retraités confère en effet à nos organismes de Sécurité sociale une légitimité, mais également une forte responsabilité quant à la promotion du bien-vieillir et d'une culture de la prévention.

Depuis 2011, le PRIF contribue à la mise en place de « Parcours prévention » sur le territoire francilien en vue de favoriser l'adoption par les retraités de comportements favorables et protecteurs pour leur santé physique, mentale, sociale et environnementale. Stabilisée en 2014, cette offre en prévention est déployée avec des partenaires institutionnels, locaux et experts. Elle se compose de 8 ateliers thématiques et s'appuie également sur des outils numériques tels que le site internet [www.jamenagementlogement.fr](http://www.jamenagementlogement.fr), créé en 2014 et qui illustre l'engagement du PRIF sur le sujet de l'habitat. Ce site internet sensibilise et incite les retraités à entamer une réflexion sur l'amélioration de leur domicile, en s'appuyant sur une démarche pédagogique et ludique. Les retraités y trouvent des conseils simples et utiles pour rendre leur lieu de vie sûr et confortable. C'est un outil complémentaire aux ateliers « Bien chez soi » développés par le PRIF. Le site est libre d'accès et l'ensemble des acteurs professionnels peuvent s'en saisir. Concerné par la dématérialisation croissante des démarches et services sur internet et dans la dynamique impulsée par la Silver Économie, le PRIF s'attachera en 2015 à s'inscrire dans l'accompagnement des retraités pour favoriser l'accès au numérique.

Agir en partenariat avec les autres acteurs est également le fil rouge de notre action, car nous sommes convaincus que le décroisement des acteurs de la prévention améliore l'accessibilité et la lisibilité de l'offre. En 2014, le PRIF a privilégié la coordination des politiques publiques avec les autres régimes et acteurs institutionnels. Composé des membres fondateurs Cnav, MSA et RSI en Île-de-France, le PRIF a ainsi eu le plaisir d'agir cette année avec le soutien de la CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales), de la Cropera, (Caisse de retraite des personnels de l'Opéra), de l'Ircantec (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques), qui ont souhaité inscrire leur action sociale dans cette dynamique en s'engageant financièrement aux côtés du PRIF. Si les actions de prévention du PRIF sont d'ores et déjà accessibles aux retraités franciliens quel que soit leur régime d'affiliation, ces partenariats ont permis de renforcer l'information des personnes sur cette offre et de proposer un plus grand nombre d'actions.

Cette capacité à agir et à décider ensemble sera également un atout non négligeable lors de la mise en œuvre des conférences départementales des financeurs mises en place dans le cadre de la future loi sur l'adaptation de la société au vieillissement. ●

L'Administrateur du PRIF  
Christiane Flouquet

# LE PRIF : ACTEUR CLÉ DE LA PRÉVENTION EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans une dynamique de développement de la prévention impulsée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Europe, les pouvoirs publics nationaux et les acteurs institutionnels s'organisent.

**Leur objectif :** continuer de faire croître l'espérance de vie en bonne santé de la population.

C'est pour répondre à cet enjeu que le PRIF – Prévention retraite Île-de-France – a été créé en 2011.

Les trois caisses de retraite majeures du régime de sécurité sociale, la Cnav Île-de-France, la MSA Île-de-France et les caisses du RSI, se sont associées afin de structurer leur politique de prévention à l'attention du public retraité de la région.

En coordonnant leurs actions et en mutualisant leurs moyens, les trois institutions ont souhaité donner une nouvelle impulsion à leur démarche afin de rendre les actions de prévention :

- plus accessibles à l'ensemble des retraités d'Île-de-France ;
- plus lisibles, afin que chacun puisse connaître les actions proposées et leur bénéfice attendu ;
- plus conséquentes, en développant le nombre d'actions mises en place ;
- harmonisées, afin d'avoir une offre similaire en direction des retraités quel que soit leur lieu d'habitation et de pouvoir réaliser une évaluation des actions.

Depuis sa création, le PRIF a réalisé, coordonné et financé plus de 20 000 heures d'ateliers de prévention. Il se positionne comme étant un acteur majeur de la prévention auprès des personnes retraitées en Île-de-France.

## HISTORIQUE ET ACTE DE NAISSANCE

En 2009, la Direction de l'action sociale Île-de-France de la Caisse nationale d'Assurance vieillesse (Cnav) et la Mutualité sociale agricole (MSA) d'Île-de-France signent une convention de partenariat, visant à développer une coordination de leurs politiques institutionnelles d'accompagnement des retraités et de prévention pour le maintien de l'autonomie.

Cette convention a fait émerger la nécessité de s'associer pour déployer une action commune et coordonnée.

Les caisses du Régime social des indépendants d'Île-de-France les rejoignent naturellement dans cette démarche.

Cette politique concertée permet de renforcer la cohérence et d'affirmer le sens et la portée des actions menées par la Sécurité sociale.

Les trois acteurs institutionnels décident de concrétiser cette collaboration en créant un GCSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale).

La création du PRIF a été approuvée conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Préfecture du Val-de-Marne par l'arrêté n°2011/166 en date du 19 janvier 2011.

Le PRIF est une marque déposée à l'Inpi sous le numéro : 11 3 834 524.

Conformément à la réglementation en vigueur, le PRIF a fait l'objet d'une déclaration Cnil sous le numéro 1516565 v 0.

*Cette politique concertée permet de renforcer la cohérence et d'affirmer le sens et la portée des actions menées par la Sécurité sociale.*



*Faire évoluer le regard porté sur le public des retraités, en renforçant leur rôle social, leur confiance en eux et leur estime de soi.*



### LES MISSIONS DU PRIF

Le PRIF a pour mission de créer, de coordonner, de développer et de financer des actions de prévention santé à l'égard des personnes retraitées en Île-de-France. Un travail de déploiement et de structuration de l'offre est réalisé en étroite collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France.

Le PRIF s'adresse à l'ensemble des retraités en Île-de-France, quel que soit leur régime d'appartenance.

Le PRIF adopte la définition de la santé issue de la **Charte d'Ottawa (OMS, 1986)** : « *c'est une mesure dans laquelle un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est une ressource de la vie quotidienne et non pas le but de la vie. C'est un concept positif qui met en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques* ».

**Les actions de prévention mises en œuvre par le PRIF font partie d'une démarche de prévention primaire** : elles visent à diminuer ou ralentir l'incidence de maladie ou d'altérations physiques, psychologiques ou sociales et notamment celles liées à l'avancée en âge, au moment de la retraite.

Étant donné les actions déployées en prévention primaire, le PRIF s'adresse naturellement à des personnes « autonomes », en amont de pathologies déclarées.

À partir de cette mission principale, deux autres missions se déclinent :

- développer l'expertise et la coordination partenariale des actions de prévention mises en œuvre en Île-de-France par les différents acteurs ;
- faire évoluer le regard porté sur le public retraité : tant de la part du grand public ou des acteurs professionnels que des retraités eux-mêmes, en renforçant leur rôle social, leur confiance en eux et leur estime de soi.

### LES VALEURS DU PRIF

Par le statut de ses membres fondateurs, la mission du PRIF lui confère des valeurs spécifiques :

- une mission de service public ;
- un égal accès à ses actions pour l'ensemble des retraités et notamment les plus fragilisés ;
- l'appropriation des enseignements par le public « retraité » : c'est pour et avec les personnes retraitées que se construisent les actions de prévention, afin qu'elles s'en saisissent ;
- le développement du lien social de proximité : la convivialité et l'esprit positif qui caractérisent le contenu des actions est un élément essentiel pour le favoriser ;
- une démarche conforme aux principes du secteur de l'économie sociale ;
- le partenariat comme mode de fonctionnement privilégié dans le champ de la prévention, permettant de travailler avec l'ensemble des acteurs, dans une logique de partage d'expérience et de respect des valeurs de chacun.

# LE PRIF : ACTEUR CLÉ DE LA PRÉVENTION EN ÎLE-DE-FRANCE

## LA GOUVERNANCE DU PRIF

Le PRIF est un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) constitué entre les trois régimes de retraite de base : la Mutualité Sociale Agricole d'Île-de-France (MSA), la Caisse nationale d'assurance vieillesse d'Île-de-France (Cnav) ainsi que les trois caisses du Régime social des indépendants -Ouest, Centre et Est- (RSI), qui en sont les membres fondateurs.

Le groupement est administré par une Assemblée générale composée des cinq membres ainsi que d'un Administrateur élu en son sein. L'administration du PRIF a été confiée par les membres du groupement jusqu'au 31 décembre 2016 à Christiane Flouquet, Directeur de l'Action sociale Île-de-France de la Cnav.

L'Assemblée générale s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2014.

Le comité stratégique se réunit régulièrement et propose des orientations à l'Assemblée générale.

En octobre 2014, la réunion annuelle à l'attention des administrateurs des caisses de retraite membres du PRIF a été organisée par l'équipe du PRIF et le RSI Ouest. Celle-ci a été l'occasion de mieux faire connaître le fonctionnement quotidien du groupement, notamment par la réalisation de mini séances d'ateliers de prévention collectifs auxquelles les administrateurs ont pu participer.

Au cours de cette journée, le PRIF a eu le plaisir d'accueillir M. Claude Évin, ancien Ministre de la Santé et Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, confirmant ainsi l'étroite collaboration du PRIF avec l'ARS.



Assemblée générale du PRIF du 4 décembre 2014. ©PRIF

## L'OFFRE DE SERVICE : LE PARCOURS PRÉVENTION

Depuis 2013, le PRIF propose à ses partenaires locaux ou institutionnels la mise en place d'un Parcours prévention qui a pour optique principale **d'améliorer ou de renforcer la qualité de vie des retraités** en leur permettant :

- de renforcer et de favoriser l'adoption de comportements protecteurs en santé ;
- d'acquérir des connaissances ou de les approfondir ;
- d'acquérir des compétences psychosociales.

Celui-ci s'articule autour de **cinq axes du « bien vivre la retraite » et de la prévention pour le maintien de l'autonomie** : un axe transversal et quatre axes thématiques.

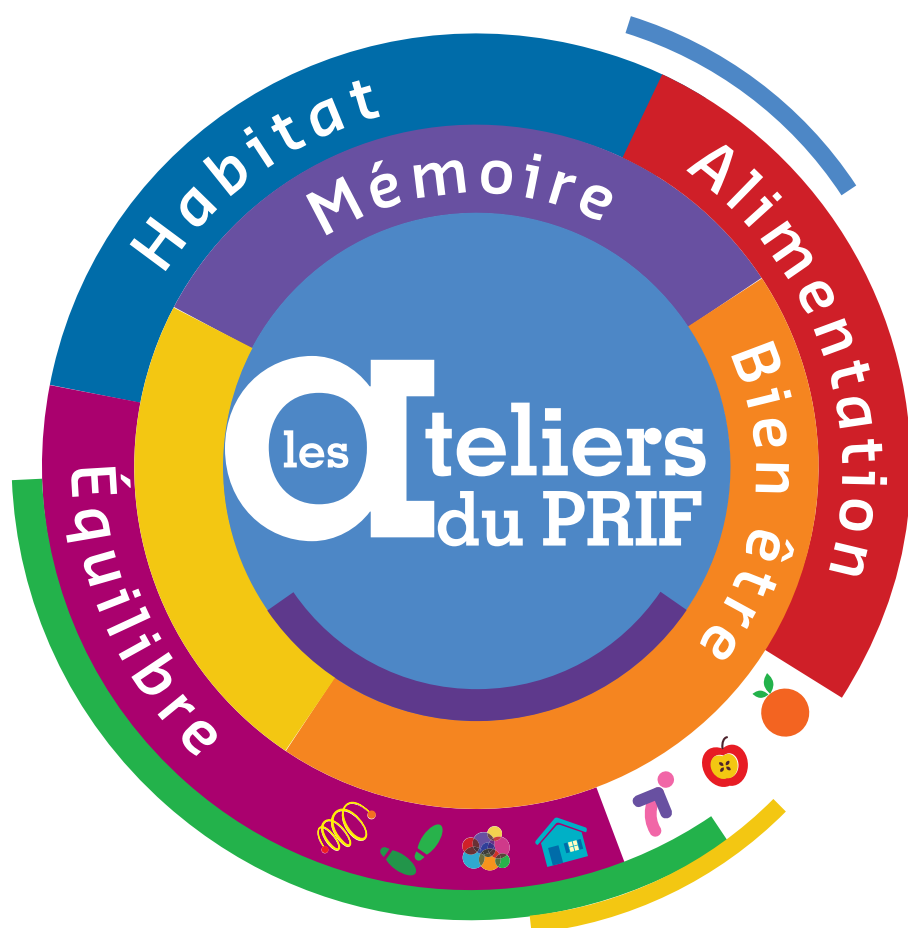
- 1 Le développement du lien social de proximité est l'axe transversal de l'offre de service du **Parcours prévention** puisque l'ensemble des actions se déroule sous forme d'ateliers collectifs. L'importance donnée par le PRIF au développement du lien social

Renforcer et favoriser l'adoption de comportements protecteurs en santé.

illustre la manière de transmettre les informations de prévention : le partage et l'échange, *via* les techniques d'animation interactives développées en ateliers, sont le pivot de la convivialité qui doit présider tout au long des actions. Rencontrer de nouvelles personnes, être en mesure d'échanger et de donner soi-même des conseils participe à l'amélioration de l'estime de soi et au renforcement de la confiance de chaque participant. Tout ceci concourt à l'appropriation des informations de prévention et à la mise en œuvre de nouveaux comportements adéquats à un vieillissement en bonne santé. À l'issue des ateliers, on observe souvent de nouvelles amitiés ou relations qui se tissent.



Salon des Services à la personne ©Florence Brochoire



② **La santé-forme.** Il s'agit de **l'atelier du Bien Vieillir**, développé par la MSA en 2005 dans le cadre du plan national Bien Vieillir. Cet atelier aborde en sept séances les thématiques majeures de la prévention santé : l'alimentation, le sommeil, l'ossature, les cinq sens, l'activité physique, les médicaments et la santé bucco-dentaire. De manière générale, il est le lieu où les retraités échangent sur l'image qu'ils ont de la retraite, sur le regard porté par la société à leur égard, et sur la manière dont ils vivent cette période de leur vie.

③ **La mémoire et de manière plus globale, les fonctions cognitives :** **le PEPS Eurêka®** et **l'Atelier Mémoire** abordent les différentes stratégies que peuvent mettre en place les personnes pour stimuler leurs fonctions cognitives. Ces ateliers permettent également d'expliquer le fonctionnement de ces dernières et leur rapport avec un comportement équilibré du point de vue des différentes thématiques de la santé. L'atelier se déroule en onze séances.

# LE PRIF : ACTEUR CLÉ DE LA PRÉVENTION EN ÎLE-DE-FRANCE

4 L'activité physique : deux ateliers sont proposés.

- **L'Équilibre en Mouvement**<sup>®</sup>, un programme de prévention des chutes composé de douze séances.
- **La D-Marche**<sup>®</sup>, un programme de sensibilisation à la marche quotidienne qui a pour objectif d'augmenter l'activité physique des personnes *via* leur nombre de pas effectués au jour le jour. Ce programme, déployé par l'association Adal dans toute la France, comporte quatre séances.

5 Le logement : un atelier et des outils de sensibilisation.

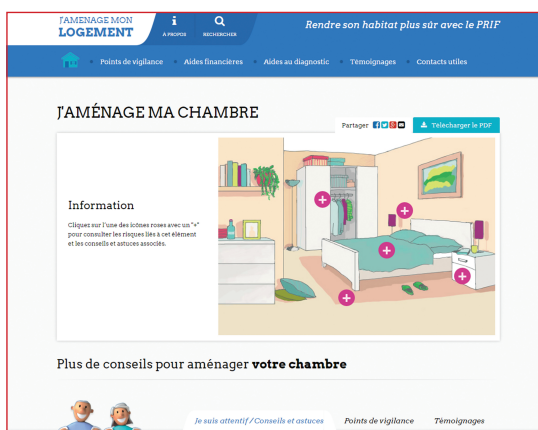
- **L'atelier « Bien Vivre chez soi »**, pour un habitat pratique, sûr et confortable, est un programme en cinq séances permettant d'aborder toutes les problématiques liées à l'aménagement du domicile en fonction de l'avancée en âge.
- Le site internet [www.jamenagemonlogement.fr](http://www.jamenagemonlogement.fr) créé par le PRIF en 2014 avec Eternis (Âgevillage) aborde la question de la sensibilisation à l'aménagement de l'habitat en s'appuyant sur une démarche pédagogique et ludique.

- Une **maquette**, équipée de tablettes connectées, et un **poster d'un logement aménagé** permettant de sensibiliser et d'informer les retraités, notamment lors des salons et forums auxquels participe le PRIF.

Le Parcours prévention repose sur 3 principes.

- **Il est construit à partir de thématiques abordant l'ensemble des dimensions du bien-vieillir.** Il repose sur la cohérence des actions de prévention proposées. Agir sur le maintien des fonctions cognitives est en lien avec la réalisation d'activités physiques ou à son alimentation, la qualité de son sommeil, son moral, mais également son environnement (logement).
- **Il s'inscrit dans la durée** afin que la démarche de prévention soit plus efficace. Les ateliers sont dynamiques, conçus sous la forme d'un cycle de plusieurs séances, et répondent à des exigences de qualité et d'expertise. Le PRIF entend développer la coordination avec ses membres, ses partenaires professionnels et locaux afin que les ateliers du Parcours soient une première marche franchie par les retraités, et que le PRIF soit ensuite en mesure d'orienter les personnes retraitées vers d'autres actions de prévention ou vers une activité régulière ou un accompagnement adapté.
- **Il s'inscrit dans une démarche positive de la prévention** ; parmi les messages véhiculés pour favoriser le vieillissement actif et en bonne santé, le PRIF veille à rappeler aux retraités que l'autodétermination et la liberté sont des facteurs de santé centraux et qu'il est nécessaire d'encourager l'optimisme, le plaisir et le désir du retraité de jouir de la vie, en lien avec la société.

Le Parcours prévention s'inscrit dans une démarche positive de la prévention.



Le site internet [www.jamenagemonlogement.fr](http://www.jamenagemonlogement.fr)



# LA VIE DE L'ORGANISME



Le PRIF œuvre dans une logique partenariale et de coordination avec les partenaires du secteur sur l'ensemble du territoire francilien.

Il fonctionne avec une équipe salariée, la contribution de ses membres fondateurs (la Cnav Île-de-France, la MSA Île-de-France et les caisses du RSI franciliennes) et les contributions des partenaires, ainsi qu'avec le réseau d'organisations professionnelles en actions de prévention.

## L'ÉQUIPE SALARIÉE DU PRIF

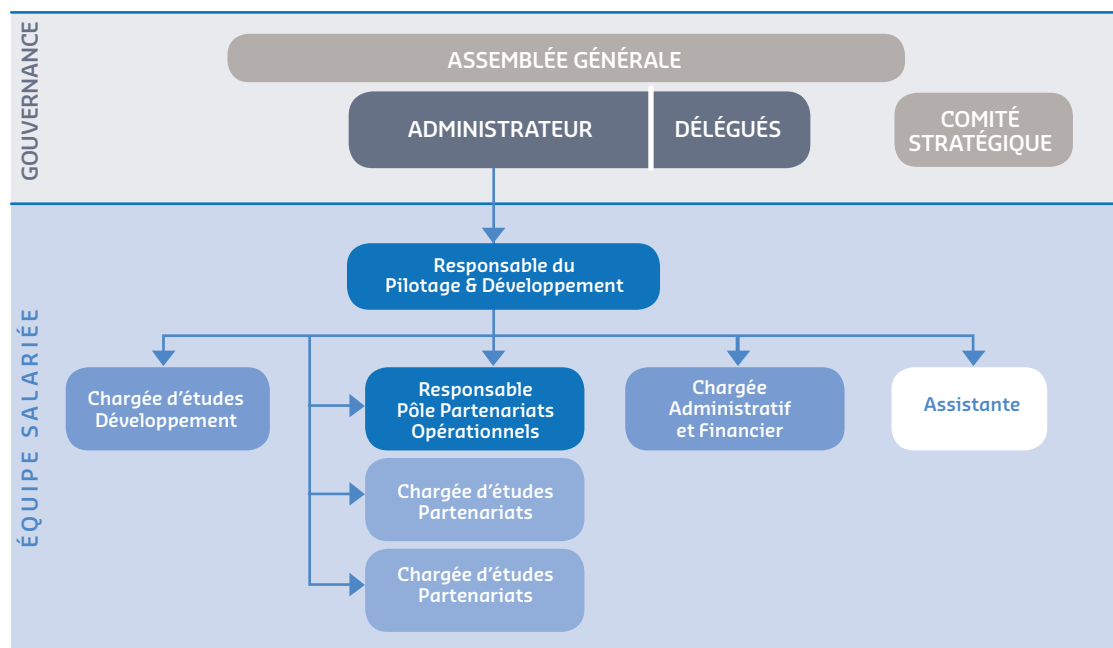
Afin de renforcer l'expertise du PRIF sur le champ de la culture partagée en prévention, les activités des salariés ont été recentrées sur des missions de coordination partenariale, d'expertise et d'évaluation. Sur la base de cahiers des charges, l'animation des ateliers est désormais assurée entièrement par des

partenaires-opérateurs du PRIF, experts des différentes thématiques.

Une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en 2014 a permis d'accompagner l'équipe salariée vers ses nouvelles missions.

Sous la responsabilité de l'Administrateur, 7 salariés composent l'équipe du PRIF.

En 2014-2015, les activités des salariés ont été recentrées sur des missions de coordination partenariale, d'expertise et d'évaluation.



## LA CONTRIBUTION DES MEMBRES DU PRIF

Compte tenu du statut du groupement PRIF, cette contribution est à la fois humaine, technique et financière.

Concernant la contribution humaine et technique, les trois membres participent

sur les plans administratif, juridique, RH, communication et informatique et assurent l'administration du PRIF au sein de l'Assemblée générale et du comité stratégique.

Les comptes du PRIF sont agréés par un commissaire aux comptes.

# LA VIE DE L'ORGANISME

## LES PARTENAIRES DU PRIF

Le PRIF a travaillé avec près de 200 partenaires en 2014 ; les partenariats entrepris sont de nature très différente, tant par leur objet que par les acteurs qu'ils engagent : ils portent aussi bien sur la conception, le cofinancement des ateliers, la réalisation ou la mise en place dans les territoires des actions.

### > PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET MÉDICO-SOCIAUX

Le partenariat initié en 2012 avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France porte sur la définition des axes stratégiques des actions de prévention et sur leur mise en œuvre de manière coordonnée et cohérente. En 2014, la priorité a été maintenue sur le déploiement d'actions de prévention visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Le PRIF et l'ARS ont poursuivi leur objectif de développement de méthodologies, d'outils de suivi et d'évaluation des actions.

Les différentes caisses de retraite de base ou caisses de retraite complémentaires ainsi que les mutuelles partagent un objectif commun, celui d'informer et de sensibiliser les retraités sur le vieillissement en santé et de promouvoir une culture commune du bien-vieillir. C'est sur la base de ces enjeux partagés que l'année 2014 fut riche en nouvelles collaborations institutionnelles.

L'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (Ircantec), la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), la Caisse de retraite des personnels de l'Opéra (Cropera) et la Mutualité française Île-de-France, ont souhaité participer à cette dynamique et renforcer l'accessibilité aux Parcours de prévention via une communication diversifiée et renforcée auprès de leurs ressortissants.

Des conventions de financement ont été conclues entre le PRIF et ces organismes.

Plus particulièrement, la Mutualité française Île-de-France souhaite s'inscrire dans cette dynamique dès 2015.

Le partenariat déjà initié concerne l'atelier Tremplin à destination des nouveaux retraités, dont le programme a été élaboré conjointement et dont la mise en œuvre est confiée par le PRIF à la Mutualité française Île-de-France.

La collaboration avec l'Agirc-Arrco s'est poursuivie en 2014, notamment par l'organisation d'ateliers de prévention au sein des centres de prévention.

L'Association des résidences pour personnes âgées (Arepa) et le PRIF ont engagé un partenariat depuis 2012, qui permet de promouvoir l'ensemble du Parcours prévention auprès des résidents des foyers logement ainsi qu'aux retraités habitant à proximité. Cette collaboration s'est également développée en 2014 avec l'Association résidences et foyers (Arefo).

### > PARTENAIRES TERRITORIAUX

Les ateliers de prévention sont mis en place avec des partenaires locaux dans plus de 150 communes franciliennes. Ces partenaires sont les communes, les communautés de communes, les Centres communaux d'action sociale (CCAS), les Centres locaux d'information et de coordination (Clic), des associations de seniors, des centres sociaux...

Plus de la moitié des communes partenaires (56%) ont réalisé un atelier du Parcours prévention en 2014. Les autres communes ont réalisé en moyenne trois ateliers, s'engageant ainsi dans une démarche de prévention plus globale et pérenne.



Les communes partenaires sont de taille très variable, du village aux villes de plus de 100 000 habitants, reflétant la diversité du territoire francilien.

La répartition est la suivante :

- un tiers des villes ont moins de 10 000 habitants et sont situées dans les territoires ruraux ;
- un tiers des villes ont entre 10 000 et 30 000 habitants ;
- et le dernier tiers de 30 000 à 100 000 habitants.

Ces partenariats permettent une organisation conjointe des ateliers. Les acteurs locaux assurent la communication et la mobilisation des habitants afin de constituer les groupes de participants des ateliers et s'assurent de la possibilité d'accueil des ateliers dans des locaux adaptés ; le PRIF coordonne les différents acteurs, met à disposition son ingénierie et s'assure de la qualité des animations délivrées en lien avec ses partenaires-opérateurs.

Par ailleurs, en 2014, le PRIF a poursuivi sa logique de contractualisation avec les conseils départementaux d'Île-de-France.

La convention mise en place depuis 2011 avec le Conseil départemental de l'Essonne a été reconduite. Les départements des Yvelines, de Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine, se sont engagés à promouvoir le Parcours de prévention du PRIF auprès des acteurs locaux de leurs territoires. Parallèlement, le PRIF est associé aux travaux engagés par le département de Seine-Saint-Denis dans le cadre du schéma gérontologique. Il accompagne les groupes de travail afin d'apporter son expérience de la prévention sur les territoires.

## > ACTEURS PROFESSIONNELS

Le PRIF travaille avec **des acteurs professionnels experts dans les thématiques du Parcours prévention** qui réalisent et animent les ateliers. Ils possèdent les compétences et les diplômes requis pour une animation de qualité dans le cadre d'un cahier des charges spécifique à chaque atelier thématique.

Le PRIF assure un rôle de coordination et de suivi des actions en plus de celui de financeur. Pour tisser les partenariats avec les acteurs professionnels, le PRIF réalise des appels à candidature sur la base du cahier des charges de l'atelier concerné.

Le PRIF finance en grande majorité les ateliers définis par le cahier des charges qu'il a établi. Les programmes propres à certains partenaires experts peuvent également être intégrés au Parcours et financés après validation par le PRIF de la qualité de leur contenu.

Le PRIF coordonne les différents acteurs, met à disposition son ingénierie et s'assure de la qualité des animations délivrées en lien avec ses partenaires-opérateurs.



Microconférence « Les règles d'or pour un logement facile à vivre » lors du Salon des Services à la personne 2014 ©Florence Brochoire.

# LA VIE DE L'ORGANISME

En 2014, le PRIF a travaillé notamment avec les acteurs suivants :

- l'association À la découverte de l'âge libre (Adal),
- l'association Bénélos,
- l'association Brain up,
- l'association France Bénévolat,
- l'Association gérontologique de Seine-et-Marne Centre,
- l'association Nouvelles Voies, le Codes 91,
- la Fédération française EPMM sports pour tous en Île-de-France,
- la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (EPGV) en d'Île-de-France,
- la Mutualité française d'Île-de-France,
- la société Eternis (site internet Agevillage),
- l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) Île-de-France,
- l'Union régionale des Pact d'Île-de-France et les Pact départementaux du Val-de-Marne et de Paris.
- Siel Bleu en Île-de-France.



3 participantes lors d'un atelier mémoire. ©PRIF

## LA PARTICIPATION AUX ATELIERS ET LA POLITIQUE TARIFAIRE

**Afin de favoriser le lien social et d'individualiser au maximum le suivi des bénéficiaires, les groupes de retraités participants aux ateliers sont composés de 12 à 15 personnes.**

**Les modes d'accès aux ateliers sont multiples :**

- inscription par les acteurs institutionnels ou locaux lors de conférences d'information ;
- orientation des retraités par des professionnels (exemple : structures évaluatrices des caisses de retraite assurant la mission d'évaluation globale des besoins des retraités fragilisés) ;
- inscription directe et individuelle des retraités *via* le site internet du PRIF [www.prif.fr](http://www.prif.fr)

**Une participation financière** est demandée aux partenaires locaux. Cette participation correspond en moyenne à 25 % du coût de l'atelier mis en oeuvre. Les partenaires locaux peuvent décider, selon leur politique sociale et gérontologique, de demander aux retraités participants aux ateliers une contribution. Celle-ci doit cependant rester modérée, ou relative aux ressources des personnes.

*Afin de favoriser le lien social et d'individualiser au maximum le suivi des bénéficiaires, les groupes de retraités participants aux ateliers sont composés de 12 à 15 personnes.*

## LES FAITS MARQUANTS EN 2014

En 2014, trois nouveaux ateliers rejoignent le Parcours prévention ainsi qu'un nouvel outil de sensibilisation pour l'aménagement du domicile.

En 2014, dans un contexte de développement et de structuration des partenariats, le PRIF affiche une croissance forte de son activité (environ + 29 % par rapport à 2013). Cette hausse de l'activité s'explique également par l'enrichissement du Parcours prévention qui répond à l'évolution des besoins sociaux et en santé identifiés sur les territoires.

### UNE OFFRE DE SERVICE QUI CONTINUE DE S'ENRICHIR

Le PRIF continue de développer ses services et son ingénierie : en 2014, trois nouveaux ateliers rejoignent le Parcours prévention ainsi qu'un nouvel outil de sensibilisation pour l'aménagement du domicile.

L'objectif du PRIF est de mieux répondre aux besoins des retraités en s'adressant à de nouveaux publics et en multipliant les canaux et les modes de communication.

#### > BIEN DANS SON ASSIETTE !

Ce nouvel atelier a été créé et expérimenté au printemps 2014.

L'objectif du PRIF est de développer l'axe santé-forme en renforçant la thématique de l'alimentation. Il s'agit de prévenir la malnutrition chez les seniors, celle-ci étant difficile à détecter et pouvant être à l'origine d'une perte de l'autonomie. L'atelier vise à :

- délivrer des messages sur les liens entre la forme et l'alimentation ;
- donner des conseils pour une alimentation équilibrée ;
- montrer qu'une alimentation saine peut rimer avec un budget raisonné ;
- et surtout relier le plaisir, l'envie et la convivialité à l'alimentation.

Cet atelier se compose de 5 séances, dont deux consacrées à une dégustation et à la réalisation d'un repas, partagé ensuite en groupe.



Pour créer et animer cet atelier, le PRIF s'est associé à Belenos, association experte en prévention nutritionnelle. Il a été testé avec cinq partenaires au printemps 2014 et son succès a permis de commencer son déploiement dès septembre 2014.

#### > L'ATELIER DE PRÉVENTION UNIVERSELLE

S'adresser à tous est l'objectif du PRIF depuis sa création, quel que soit le régime de retraite (Cnav, MSA, RSI mais aussi les autres régimes de base et complémentaires). Les membres du PRIF portent également une attention particulière aux populations fragilisées.

Depuis deux ans, le PRIF a constitué un groupe de travail pluridisciplinaire afin de réfléchir à la manière de rentrer en contact avec les populations les plus éloignées des messages de prévention.

# LES FAITS MARQUANTS EN 2014

Ce groupe a associé des partenaires opérateurs du PRIF, des experts en psychologie, socio-ethnologie, des gestionnaires de foyers de travailleurs migrants et de résidences autonomie.

En 2014, un diagnostic des actions a été réalisé et un nouvel atelier a été créé.

Il s'agit d'un atelier généraliste composé de 6 séances, abordant les différentes thématiques du Parcours prévention : activité physique, fonctions cognitives, alimentation / forme, estime de soi et hygiène.

Si les messages transmis sont similaires aux autres ateliers, le mode de transmission diffère. Un outil pédagogique a été testé au dernier trimestre 2014 :

- avec l'association Brain up dans un foyer logement de l'Association Arepa ;
- avec le Codes 91, dans le foyer Brenu de l'association Adoma.

Les enseignements positifs de ses expérimentations permettent au PRIF de déployer ce nouvel atelier à partir de 2015 dans les parcours attentionnés mis en œuvre dans le cadre du Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (cf. § Participation aux réflexions et expérimentations transverses - p.19).

## > TREMLIN, L'ATELIER DES NOUVEAUX RETRAITÉS

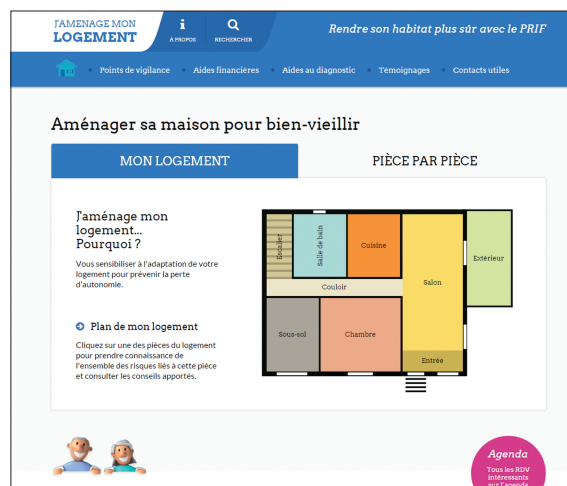
L'objectif de cet atelier en trois journées est d'informer les nouveaux retraités (entre six mois et un an de retraite) des comportements qu'ils peuvent mettre en place pour rester en forme et se remettre dans une nouvelle perspective de projets. Le lien social est au cœur des enjeux de cet atelier qui vise à diffuser un message positif à l'attention des nouveaux retraités, d'où le slogan de l'atelier « Prenez de l'élan ».

Expérimentés en 2013, les ateliers Tremplin ont pris leur essor au sein du Parcours prévention en 2014 en lien avec la Mutualité française Île-de-France, qui organise les sessions et l'intervention des différents experts en prévention.

## > JAMENAGEMONLOGEMENT.FR ET LA E-MAQUETTE


Le PRIF avait déjà initié un atelier de prévention intitulé « Bien chez soi », une maquette présentant un logement aménagé, ainsi qu'une affiche explicative. En 2014, il crée un site internet sur la thématique de l'aménagement du domicile : [www.jamenagemonlogement.fr](http://www.jamenagemonlogement.fr)

Construit en partenariat avec ÂgeVillage, ce nouveau site a vu le jour le 30 septembre 2014.



Page d'accueil du site [www.jamenagemonlogement.fr](http://www.jamenagemonlogement.fr)

Une interface simple permet aux utilisateurs de se déplacer de pièce en pièce pour connaître les points de vigilance et les conseils de spécialistes pour un logement sûr et confortable.


  
**Avec 381 actions, l'activité de l'organisme affiche de nouveau une forte croissance (+29 %).**

Ce site fournit également les contacts des organismes qui peuvent conseiller les retraités et les aider à financer leurs aménagements.

Afin de renforcer l'impact de sa maquette de logement aménagé, le PRIF a adapté jamenagementlogement.fr sur tablettes tactiles et l'a rendu accessible *via* des flashcodes : ainsi, lors des forums, les personnes peuvent observer la maquette, naviguer dans le même temps sur le site internet avec les tablettes tactiles ou « flasher » les codes de chaque pièce pour avoir des informations spécifiques sur les pièces sélectionnées sur leurs smartphones.

Si le PRIF se met à la page pour communiquer sur cette thématique, c'est avec un double objectif :

- multiplier les modes de communication et les cibles potentiellement prescriptrices sur cette thématique récente en prévention qui reste sensible ;
- se convertir, ainsi que ses bénéficiaires, aux outils numériques, qui permettent une communication plus large et plus accessible.

### UNE FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ DU PRIF

Avec 381 actions réalisées sous la bannière du PRIF en 2014, l'activité de l'organisme affiche de nouveau une forte croissance (+29 %), malgré un contexte d'élections locales peu favorable aux prises de décision.

À la fin de l'année 2014, le PRIF totalise 1 116 actions depuis sa création ; près de 22 000 retraités ont rencontré le PRIF au cours de plus de 20 000 heures d'actions.

Cette croissance s'explique en partie par l'augmentation du nombre d'ateliers historiques du PRIF mais aussi par le déploiement de nouveaux ateliers en 2014.

La mise en place d'ateliers a connu un temps d'arrêt entre mars et juillet : les élections ont en effet bloqué les signatures de convention d'un nombre important de communes. Pour certaines, les actions ont été reportées *sine die* (lors d'un changement d'équipe municipale notamment), mais pour bon nombre, les actions ont repris leur cours.

### > L'ÉQUILIBRE EN MOUVEMENT REPART À LA HAUSSE

Cet atelier est toujours le premier mis en place en 2014 avec 132 ateliers contre 106 en 2013 (+25 % en un an).

Il représente plus du tiers des actions de prévention mises en œuvre avec les partenaires locaux (36,5 %).

Le PRIF a accueilli un sixième partenaire-opérateur en décembre 2014, l'Ufolep (Union française des oeuvres laïques d'éducation physique), qui a rejoint les cinq organismes intervenant depuis l'origine du PRIF pour la réalisation de ces ateliers.

Il est à noter que, sur cette thématique, les communes et les opérateurs s'interrogent sur deux modalités :

- proposer chaque année des ateliers de prévention qui permettent au plus grand nombre de prendre conscience des bénéfices d'une activité physique régulière ;
- privilégier la pérennisation d'actions au long cours avec un public déjà conquis.

Le PRIF prône pour une mise en place parallèle de ces deux dispositifs complémentaires, afin de permettre aux retraités qui se sont éloignés de l'activité physique de démarrer par un atelier sur 2 à 3 mois. À l'issue de l'atelier, plus de 80 % des participants constatent qu'ils sont plus à l'aise pour se relever du sol, ce qui les encourage à poursuivre une activité pérenne.

## LES FAITS MARQUANTS EN 2014

La mission du PRIF est donc de favoriser la mise en place d'ateliers « de découverte ». C'est par la suite que le partenaire local peut s'organiser avec les autres acteurs du territoire pour permettre le financement de la pérennisation : c'est l'un des chantiers sur lesquels l'ARS et le PRIF souhaitent travailler conjointement en 2015.

### > L'ATELIER MÉMOIRE POURSUIT SUR SA LANCÉE

Avec l'arrivée de l'association Brain up fin 2013, le PRIF a continué de déployer les ateliers Mémoire sur le territoire francilien : 92 ateliers ont pu être mis en œuvre en 2014, soit une augmentation de 20 % en un an.

La moitié de ces ateliers suit la méthode Peps Eurêka® (créée par la MSA, la Fondation nationale de gérontologie et Jocelyne de Rotrou, neuropsychologue). Ils ont été réalisés par les animatrices salariées du PRIF en 2014. À partir de 2015, l'équipe du PRIF passe le témoin à l'association Brain up pour l'animation des ateliers Peps Eurêka®.

### > 3<sup>e</sup> ATELIER, LA D-MARCHE

Cet atelier d'incitation à la marche quotidienne reste le 3<sup>e</sup> atelier mis en œuvre en 2014 ; il s'appuie sur une auto-évaluation du marcheur et sur une ouverture sur le lien social.

L'Adal et le PRIF souhaitent faire évoluer le format de l'atelier pour renforcer ces objectifs à partir de 2015 et faciliter la mise en place de cette action en lien avec les partenaires locaux.

### > L'ATELIER DU BIEN VIEILLIR, UNE NOUVELLE JEUNESSE

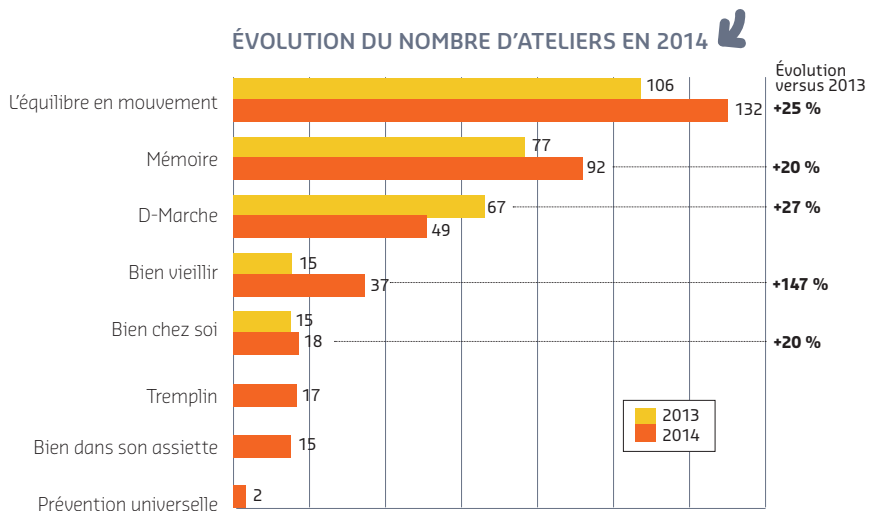
Après une année 2013 difficile pour ces ateliers créés dans le cadre du plan national Bien Vieillir (par la MSA en 2005), ils repartent en forte hausse puisque leur nombre est multiplié par 2,5.

Ces ateliers étaient animés pour la dernière année par les salariés du PRIF qui ont eu à cœur de transmettre aux nouveaux opérateurs, Brain up et Des Soins et des Liens, un atelier en pleine forme !

### > BIEN CHEZ SOI CONTINUE SON INSTALLATION

L'atelier créé avec les Pact franciliens en 2013 a connu une augmentation de 20 %, avec 18 ateliers mis en place en 2014.

Si les ateliers sont maintenant bien accueillis par les acteurs locaux, ils continuent d'être méconnus du grand public. Cependant, les retraités qui ont suivi ces sessions reconnaissent leurs bénéfices et 100 % d'entre eux les recommanderaient à leurs proches (résultats intermédiaires des questionnaires d'évaluation 2014).





Le PRIF poursuit son action de sensibilisation auprès du grand public, ainsi que le développement de sa notoriété auprès des acteurs locaux et professionnels.

### > LES TROIS NOUVEAUX ATELIERS DE 2014 : TREMPLIN, BIEN DANS SON ASSIETTE ET PRÉVENTION UNIVERSELLE

Ces trois ateliers ont contribué pour 40 % à l'évolution de l'activité du PRIF en 2014.

- 17 ateliers Tremplin, à destination des nouveaux retraités, ont été mis en œuvre avec La Mutualité française Île-de-France, partenaire du PRIF.
- 15 ateliers Bien dans son assiette : redonner du plaisir dans la préparation et la dégustation des repas quotidiens, ne pas se limiter à une vision hygiéniste de l'alimentation équilibrée, tels étaient les objectifs de cet atelier créé avec l'association Bélénois, nouveau partenaire-opérateur du PRIF en 2014. Objectifs atteints pour les


160 participants qui ont aimé composer, préparer et partager un repas à l'issue de chacun des ateliers et dont ils se souviendront.

- 2 ateliers Prévention universelle : le tout nouvel atelier expérimenté en fin d'année afin de permettre son déploiement dans le cadre du Plan proximité autonomie de l'avancée en âge à partir de 2015.

### > LE PRIF EST INTERVENU DANS 19 SALONS OU FORUMS

Il poursuit son action de sensibilisation auprès du grand public, ainsi que le développement de sa notoriété auprès des acteurs locaux et professionnels.



L'animation « Comment garder la forme et l'équilibre au quotidien » lors du Salon des Seniors ©Cyril Entzmann 

## LES FAITS MARQUANTS EN 2014



Le Salon des Services à la personne ©Florence Brochoire

- **Les salons des Seniors et des Services à la personne** : le PRIF est présent sur les salons majeurs s'adressant aux retraités et à leurs proches. L'objectif est d'informer sur l'importance de la prévention, sur les ateliers, la possibilité d'y participer, mais aussi et surtout de communiquer sur une avancée en âge positive.

- **La Cité de l'innovation publique** a été l'occasion de montrer que le PRIF propose une offre innovante et notamment en ce qui concerne l'aménagement de l'habitat qui est connectée et interactive : le stand, partagé avec la Cnav, a permis de présenter la maquette et ses tablettes tactiles ainsi que le nouveau site [www.jamenagementonlogement.fr](http://www.jamenagementonlogement.fr)

- **Les salons du Bien Vieillir des membres du PRIF** : 6 salons où le PRIF a présenté son offre de service aux retraités dans les différents départements franciliens.

- Le PRIF a aussi été invité à présenter ses ateliers dans 9 salons organisés par des communes partenaires, en particulier durant la **Semaine Bleue**.

- Le Coderpa de Seine-et-Marne a demandé au PRIF de participer à la journée annuelle qu'il organisait : le PRIF a ainsi réalisé une conférence présentant le Parcours prévention aux retraités participants.



La maison du Mieux vivre - Salon des Services à la personne ©Florence Brochoire

La Cité de l'innovation publique a été l'occasion de montrer que le PRIF propose une offre innovante.



↑ La délégation chinoise au PRIF 2014 © PRIF

— ● ● —  
*Une participation active à la structuration de l'offre en prévention du territoire.*  
 — ● ● —

• Dans le cadre d'un séminaire franco-chinois sur la politique des personnes âgées, organisé par le GIP Santé protection sociale international et les organismes de sécurité sociale en juin 2014, le PRIF a eu le plaisir de recevoir une délégation chinoise afin de présenter la politique de prévention déployée en Île-de-France auprès des retraités. En présence du Pact, le contenu du Parcours prévention ainsi que les objectifs de l'atelier « Bien chez soi » ont été présentés. Ces informations ont recueilli un fort intérêt de la part des membres de la délégation.

#### UNE PARTICIPATION ACTIVE À LA STRUCTURATION DE L'OFFRE EN PRÉVENTION DU TERRITOIRE

En 2014, l'organisme poursuit et renforce son travail de coordination et de structuration de l'offre en prévention au niveau régional.

#### > TROIS NOUVELLES CONVENTIONS CADRES AVEC DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DE LA PROTECTION SOCIALE

Trois caisses de retraite, de base et complémentaires ont souhaité participer au développement de l'action du PRIF en participant au budget de l'organisme ;

il s'agit pour ces caisses de proposer les actions de prévention du Parcours à l'attention de leurs publics :

- la CNRACL, Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (régime de base) ;
- l'Ircantec, Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques ;
- la Cropera, Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris.

En s'associant au PRIF, ces caisses permettent ainsi à leur public de participer à près de 400 actions réparties sur l'ensemble des 8 départements franciliens.

La Mutualité française Île-de-France, partenaire du PRIF pour la mise en œuvre des ateliers Tremplin, souhaite avancer dans le même sens en 2015 afin de proposer ce service aux mutuelles adhérentes.

(Cf. § Les partenaires du PRIF - p.10.)

#### > PARTICIPATION AUX RÉFLEXIONS ET EXPÉRIMENTATIONS TRANSVERSES

Le PRIF a accentué sa participation aux dispositifs de coordination des parcours de vie et de santé des personnes âgées, ainsi qu'aux groupes de réflexions sur le développement d'actions et d'outils ; en particulier :

- 1 **2P3A (Plan proximité autonomie de l'avancée en âge)** associe en Île-de-France les branches maladie et retraite de la Sécurité sociale, la MSA, les RSI et l'ARS. Le PRIF est notamment présent dans le comité technique régional à destination des publics migrants qui a permis la définition du référentiel pour les Parcours attentionnés. C'est dans ce cadre qu'il déploiera en 2015 les premiers ateliers de prévention universelle ;

## LES FAITS MARQUANTS EN 2014

- 2 Convention entre l'Inpes et les Caisses de retraite :** le PRIF a participé au groupe de travail qui a permis la réalisation du guide « Actions collectives 'bien-vieillir' » ainsi qu'à celui qui va permettre la création d'un outil d'accompagnement pour l'utilisation du site [www.reponses-bien-vieillir.fr](http://www.reponses-bien-vieillir.fr) et de sa web série ;
- 3 Paerpa (Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie).** Le PRIF participe aux groupes de travail de l'expérimentation menée dans les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> arrondissements de Paris, en partageant notamment son expérience en termes de coordination et de communication des actions ;
- 4 Expérimentation avec les Clic en Seine-et-Marne :** un nouveau mode d'organisation des ateliers est testé afin de permettre à des territoires à faible densité de population d'accueillir des actions de prévention ;
- 5 Forums de proximité :** une nouvelle expérimentation a été menée avec la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) auprès des publics retraités percevant les minimums sociaux pour l'accès aux droits et aux soins. Le PRIF a participé à des réunions d'information afin de présenter les actions de prévention aux retraités et de permettre la participation de ceux qui le souhaitent à des ateliers mis en œuvre à cette occasion.

### > POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'ARS ÎLE-DE-FRANCE

En 2014, le PRIF et l'ARS poursuivent leur dialogue :

- échanges d'informations sur les cahiers des charges des actions, sur les financements engagés et les méthodes d'évaluation ;

- intervention de Claude Évin, Directeur général de l'ARS Île-de-France au forum des Administrateurs des membres du PRIF ;
- référence aux cahiers des charges du PRIF dans le guide Promoteur de l'ARS 2015.

Cet échange a pour objectif de mieux mailler le territoire tout en harmonisant les actions et en construisant un référentiel méthodologique.

### > UNE IDENTITÉ INTERRÉGIMES RENFORCÉE

La signature d'une convention en janvier 2014 entre la Cnav, la MSA et le RSI au niveau national réaffirme l'ambition commune de développer des actions de prévention.

En 2014, une identité visuelle est mise en place afin d'accentuer la lisibilité des actions. Le PRIF adopte ces nouveaux éléments graphiques dans ses supports de communication.

Cinq nouveaux ateliers ayant rejoint le Parcours prévention, le graphisme a évolué pour adopter une nouvelle visualisation du parcours.

C'est aussi l'occasion d'accueillir les logos des nouveaux partenaires institutionnels du PRIF et de mettre en valeur leur contribution au financement de ces actions.



L'affiche représentant le Parcours prévention du Prif intégrant l'identité interrégimes « Pour bien vieillir ».

# LES PERSPECTIVES / LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2015

Démarche qualité, coordination des acteurs et ciblage de la fragilité sont les axes prioritaires de l'action du PRIF en 2015 :

- afin de renforcer l'expertise de l'organisme, le PRIF se réorganise dès janvier 2015 ;
- l'organisme poursuit son action de structuration et de développement de l'offre en prévention avec les acteurs institutionnels franciliens ;
- enfin, toujours en phase avec ses valeurs de proximité et de ciblage des populations fragilisées, un nouveau projet émerge aussi avec la lutte engagée par les membres du PRIF contre la fracture numérique.

## L'EXPERT EN PRÉVENTION

Si la montée en charge du PRIF, tant du point de vue du volume de son activité, que des partenariats développés ou de l'enrichissement de son offre de service, renforce le positionnement de l'organisme comme un acteur incontournable de la prévention en Île-de-France, il souhaite aujourd'hui déployer sa dimension d'expertise.



*Le PRIF souhaite déployer sa dimension d'expertise, et communiquera un rapport d'évaluation de son offre au dernier trimestre 2015.*



En 2015, l'organisme se renforce sur les missions suivantes :

- **le suivi qualité** : fort de son expérience avec plus de 1000 actions financées et mises en œuvre ou coordonnées depuis 4 ans, un accompagnement plus soutenu des différents partenaires est mis en place. Il s'agit, par exemple, d'accompagner les acteurs territoriaux dans la mise en œuvre des ateliers en mettant à leur disposition des outils (dépliants et affiches dématérialisés par exemple ou, prochainement, un guide « le Parcours prévention pas à pas ») ; de s'assurer avec les partenaires opérateurs d'une réalisation des ateliers en phase avec les besoins en santé publique et les attentes des retraités ;
- **l'exploitation des données d'évaluation** : le PRIF a recueilli plus de 5000 réponses de participants aux questionnaires d'évaluation des ateliers depuis 2013. Si certaines données ont été analysées, comme celles concernant le profil des participants (cf. Rapport d'activité 2013), il s'agit aujourd'hui de réaliser une véritable analyse sur les raisons de la participation à un atelier et les bénéfices qu'en retirent les participants. Cette analyse fera l'objet d'un rapport et d'une communication spécifique au dernier trimestre de l'année ;

# LES PERSPECTIVES / LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES 2015

- mise en œuvre d'une évaluation d'impact à moyen terme : que se passe-t-il trois mois ou six mois après la fin d'un atelier ? Qu'ont retenu les participants ? Ont-ils poursuivi les actions entreprises ou conseillées ? Revoient-ils d'autres participants ?

Autant de questions que se posent les acteurs de la prévention et auquel le PRIF cherchera à répondre en réinterrogeant des participants aux ateliers du Parcours.

## POUR SUIVRE LE DÉPLOIEMENT D'UNE CULTURE PARTAGÉE DE LA PRÉVENTION

En poursuivant le développement des partenariats institutionnels et en renforçant la promotion de l'offre de service auprès des acteurs locaux, le PRIF contribue à améliorer le déploiement d'une culture de prévention sur le territoire.

Le partenariat avec l'ARS Île-de-France se poursuit en 2015 afin d'avoir davantage de cohérence et de complémentarité dans le financement et l'organisation de l'offre.

La même logique sous-tend les nouveaux partenariats développés en 2014 avec la CNRACL, la Cropera et l'Ircantec, puis en 2015 avec la Mutualité française Île-de-France : mutualiser les expériences, mailler le territoire et mieux informer pour permettre à davantage de retraités d'accéder à l'offre existante.

Le PRIF poursuit en 2015 son offre d'ingénierie auprès des autres régimes de retraite et des conseils généraux, renforçant avec certains d'entre eux des partenariats déjà initiés.

Cet enjeu d'efficience s'appuie sur l'amélioration et la création de nouveaux outils de communication et d'évaluation des actions, d'informations sur le bien-vieillir auprès des acteurs professionnels afin de diffuser une culture de prévention partagée.



L'animation « Comment garder la forme et l'équilibre au quotidien » lors du Salon des Seniors ©Cyril Entzmann

— — — — —  
*Mutualiser les expériences, mailler le territoire et mieux informer pour permettre à davantage de retraités d'accéder à l'offre existante.*

### ALLER AU DEVANT DES PUBLICS FRAGILES

Si le « besoin » en prévention n'est pas énoncé par le grand public, les actions historiques telles que les ateliers mémoire ou les ateliers d'activité physique commencent à rencontrer plus naturellement leurs publics sur les territoires : les seniors informés ou soucieux de leur santé participent aujourd'hui volontiers à des actions d'information ou de sensibilisation.

En revanche, certains publics restent éloignés des messages de prévention : ceux-ci ne sont pas entendus, peu compris ou non perçus comme prioritaires.

Les membres du PRIF entendent, depuis la création de l'organisme, avoir une action renforcée à l'attention de ces publics fragiles.

Le PRIF met ainsi de nouveau l'accent en 2015 sur cet enjeu majeur :

- en participant au groupe de travail du Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (2P3A) concernant les publics âgés migrants : il va ainsi déployer des ateliers de prévention universelle dans le cadre de parcours attentionnés réalisés dans les foyers de travailleurs migrants, alliant ainsi information sur l'accès aux droits et aux soins et sensibilisation aux messages de prévention du bien vieillir ;
- en s'appuyant sur les travaux de ce même plan relatifs à l'observatoire des territoires de fragilité, afin d'établir son plan de développement territorial prioritaire ;
- en favorisant l'intégration du Parcours de prévention du PRIF au sein de l'expérimentation Paerpa réalisée dans les 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de Paris ;

- en poursuivant une communication renforcée des ateliers de prévention auprès des publics bénéficiant des minima sociaux et en leur permettant un accès gratuit, notamment par la mise en place d'ateliers dits « planifiés » par le PRIF et en partenariat avec la Cramif, dans le cadre de forums de proximité ;
- en veillant à lutter contre l'isolement *via* la mise en place d'ateliers de prévention collectifs avec les CCAS et associations engagés sur ce sujet, et en participant sur les territoires aux rencontres Monalisa ;
- en faisant de la lutte contre la fracture numérique l'un de ses projets de réflexion en 2015, à travers l'initiation des retraités aux nouvelles technologies, dans le cadre des ateliers de prévention.

**Parce que s'adresser à tous les retraités, de manière partagée et en offrant des programmes de qualité, reste l'objectif du PRIF.**

## PRIF

### Prévention retraite Île-de-France

161, avenue Paul Vaillant Couturier

94250 Gentilly CEDEX

01 57 21 37 47

[contact.prif@prif.fr](mailto:contact.prif@prif.fr)



Ensemble, les caisses de retraites s'engagent \_\_\_\_\_

● [www.prif.fr](http://www.prif.fr)

